

Dalhousie Law Students Society

Destinataire : L'honorable Donald Oliver

Expéditeur : Dalhousie Law Students Society

Date : Le 26 janvier 2011

Objet : **Projet de loi C-10**

La Dalhousie Law Students Society, qui représente environ 500 étudiants en droit, a adopté récemment une résolution dénonçant le projet de loi C-10, Loi sur la sécurité des rues et des communautés. Nous sommes vivement préoccupés par les conséquences de l'éventuelle loi sur l'appareil judiciaire, notamment la manière dont elle touchera les Canadiens vulnérables tels que les délinquants atteints de maladie mentale, les jeunes contrevenants, les Autochtones et les minorités raciales au Canada.

Comme vous le savez sans doute, des décennies de recherche ont montré qu'il est plus efficace de prévenir la criminalité en s'attardant à la pauvreté, à la santé mentale et à la réadaptation qu'en mettant en place des mesures punitives comme celles proposées dans le projet de loi.

Nous nous prions instamment de contribuer à faire en sorte que le projet de loi ne soit pas adopté dans sa forme actuelle. Nous vous demandons respectueusement de voter contre le projet de loi ou de le faire amender de manière à ce qu'il tienne compte des travaux et de l'expertise sur la question. En particulier, nous vous saurions gré de bien vouloir examiner attentivement le mémoire de l'Association du Barreau canadien.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à communiquer avec la Dalhousie Law Students Society à l'adresse lss@dal.ca.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président de la Dalhousie Law Students Society,

Scott Lennox